**Amicale des DURGEONS** Procès-verbal N° 01/2022 **25580 Etalans**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

L'assemblée générale de l'amicale des Durgeons d’Étalans s’est tenue le 4 février 2022 à 20h30 à l’espace Douge d’Etalans.

**Présents:**

Les membres du bureau : Waroquier Wilfried, Pauthier Bernard, Louis Gwladys, Louis Cédric, Groslambert Robin, Vitte Daniel.

Ainsi que 12 sociétaires de l’association.

**Absents :**  Bolle Didier (excusé), Berardi Franck (excusé), qui ont donné procuration au président.

**Absent non excusé :**  Dellasanta Christophe

1. **Rapport d'activités 2021 :**
   * 2021 a été une année moyenne de pêche malgré le COVID.
   * 126 cartes adulte à l’année
   * 14 cartes carpistes
   * 10 cartes enfant à l’année
   * 243 cartes à la journée (adulte et enfant)

Pour 2021, 4 lâchers de truites ont été effectué pour un poids de **440** kg portion et 120 kg de grosses.

Le concours de pêche au coup n’a pas pu être organisé en avril, en raison des règles sanitaires.

L’alevinage en décembre a été de 200 Kg de gardons, 30 Kg de perches et 45 Kg de brochets.

**2) Compte : bilan financier :**

## Recette : 8250 € par la vente de cartes annuelles et journalières et le marché de Noël (60€),

* Dépenses : **11693** € dont 5000 Euros d’alevinage**.**
* Résultat de l’exercice 2021 se fait avec un déficit de 3443 € au 31/12/2021.

**3) Saison de pêche 2022** :

* **Ouverture de la pêche :**

Le samedi 05 mars 2022 à 7h00 - fermeture le dimanche 18 décembre 2022 au soir.

* **Ouverture du brochet :**

Le samedi 07 mai 2022 (la pêche aux vairons et autres vifs est interdite avant le 07 mai 2022) et la fermeture le 18/12/2022.

* **Les prix des cartes** :

Elles restent inchangées pour l’année 2022 sauf pour les pêches de carpes (50 € pour une carte annuelle jour et nuit).

* **Pêches à la truite :**

Cette année 560 kg de truites vont être lâchées.

5 lâchers seront effectués :

5 mars 90 kg + 25kg de grosses.

2 avril 90 kg + 25kg de grosses.

23 avril 90 kg + 25kg de grosses.

15 octobre 90 kg + 25kg de grosses.

19 novembre 90 kg + 25kg de grosses.

Pour les week-ends de lâchers de truites, seule la pêche à la truite est autorisée avec une canne.

La pêche à la truite est individuelle, les prises ne doivent pas être mélangées entre plusieurs pêcheurs.

Afin de faciliter le contrôle, les truites doivent être visibles.

* **Pêches de nuit**.

Les pêcheurs de carpes doivent respecter les distances de pêche et les délimitations des postes.

La pêche à la carpe de nuit est illimitée pour les pêcheurs ayant une carte annuelle à 50 € .

Pour les pêcheurs ayant une carte annuelle à 40 €, ils doivent payer 10 € par nuit.

Les non sociétaires doivent s’acquitter d’une carte journalière spécifique à 15 €.

La pêche à la carpe se fait exclusivement en NO KILL. Toutes les carpes doivent être remises à l'eau.

* **Concours de pêche.**

Un concours de pêche au coup sera organisé le 15 mai 2022. Inscription obligatoire. Une information détaillée sera faite sur le site internet de l’association : [https://www.etang-etalans.fr](https://www.etang-etalans.fr/)

Une journée de convivialité entre sociétaires est prévue le 26 juin 2022. (Pour plus d’informations, rendez-vous sur le site de l’association).

**4) La composition du bureau de l’association au 04 février 2022 :**

Président : Pauthier Bernard

Secrétaire : Waroquier Wilfried

Trésorier : Berardi Franck

Membres : Louis Cédric, Louis Gwladys, Bolle Didier, Groslambert Robin, Dellasanta Christophe.

Monsieur Dellasanta Christophe n’ayant pas renouvelé son adhésion à l’association en 2021 est, par le fait, automatiquement radié du bureau.

Le secrétaire demande si des personnes veulent se présenter, des places sont éventuellement à prendre. 4 personnes se sont présentées (Pieters Christophe, Leduc Fabrice, Louis Roxanne, Mourot Célestin) pour rentrer au bureau et ont été élus.

**Composition du nouveau bureau :**

Waroquier Wilfried, Pauthier Bernard, Berardi Franck, Bolle Didier, Vitte Daniel, Louis Cédric, Louis Gwladys, Groslambert Robin, Pieters Christophe, Leduc Fabrice, Mourot Célestin, Louis Roxanne.

1. **Prochaine journée d'entretien :**

Trois dates sont retenues le samedi 12 février le samedi 19 février, le samedi 26 février à 8h00 selon la météo. Les bénévoles sont les bienvenus.

1. **Prochaine assemblée générale 2023 :**

Vendredi 03 février 2023 à 20h30 à l’espace Douge d’Étalans.

La séance est levée à 21h45.

Le secrétaire.

WAROQUIER Wilfried.